

Suivi de l'étiage 2023 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Bulletin n°14

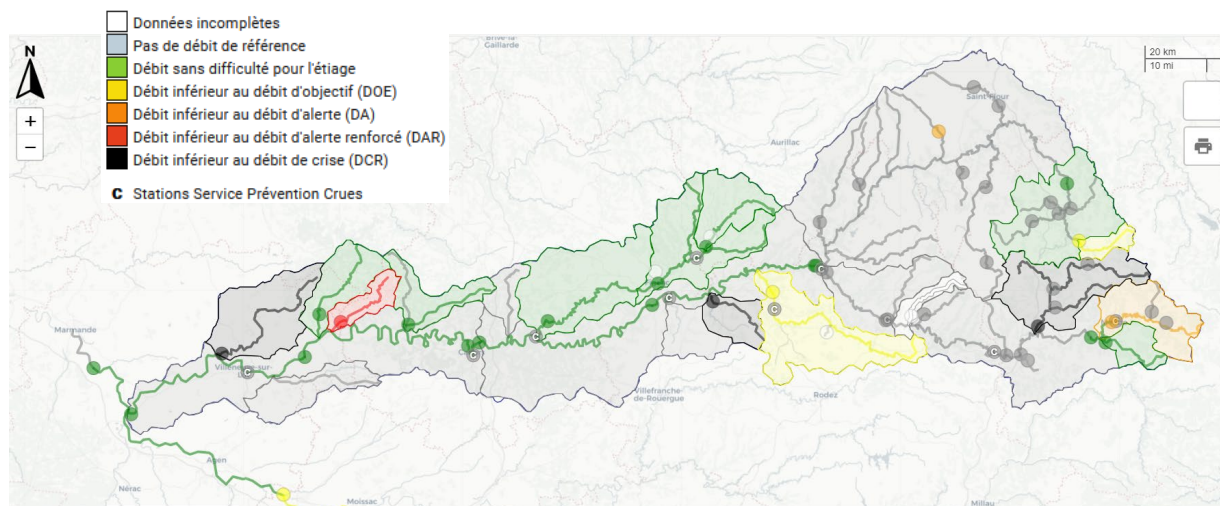
Météo du bassin

Les pluies du 22 et 23 septembre ont arrosé l'ensemble du bassin, mais les cumuls sur 48 heures ont été en moyenne comprise entre 10 mm et localement 40 mm. Depuis le début de semaine, un temps chaud (pour une fin septembre) et sec est en place et devrait se poursuivre en première partie de semaine. Les pluies de septembre ont pu avoir une tendance favorable sur l'humidité des sols, mais le temps sec et chaud à venir devrait entrainer un nouvel assèchement (ETP compris entre 2,5 et 3).

Hydrologie du bassin

Si les 2 épisodes de 48 heures sur la dernière quinzaine ont permis à certains cours d'eau de bénéficier d'un répis hydraulique, le temps sec et chaud de ses derniers jours orientera de nouveau les débits à la baisse.

8 stations présentent des débits instantanés inférieurs à des références : $Q_i < DCR$ pour la Colagne, le Riou mort et la Colagne / $Q_i < DAR$ pour la Thèze / $Q_i < DA$, pour le Lot amont et le Dourdou et l'Epie / $Q_i < DOE$ pour la Truyère amont.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 28 septembre 2023

<http://lavedelariviere.bassindulot.fr>



Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 21/9	Vendredi 22/9	Samedi 23/9	Dimanche 24/9	Lundi 25/9	Mardi 26/9	Mercredi 27/9	Jeudi 28/9	Vendredi 30/9
<u>Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval</u>	14	12	12	12	12	12	12	12	12
<u>QNR** (m³/s) à Entraygues</u>	12,9	15,6	19,8	15,3	12,4	10,8	9,7	↘	↘
Droits conventionnels cumulés*** (m ³ x1000)	28931	28964	28964	29022					
Volume cumulé déstocké*** (m ³ x1000)	17547	17457	47547	17547					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	30,1	32,5	22,7	13,5	23,8	35,4	38,3		
Entraygues [Roquepailhol]	30,6	34,3	23,5	13,8	24,4	35,6	38,4		
Faycelles	12,7	39,5	20,4	12,5	12,8	19,7	28,3		
Cahors [Lacombe]	29,1	30,6	30,5	20,8	16,4	22,7	30,3		
Coutet (EDF)	39,4	22,3	44,2	27,9	22,4	22,1	35,9		
Aiguillon-Ville****	35,2	19,2	37,5	22,1	20	16,6	25,4		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Compte tenu de la baisse des prélèvements et des précipitations, la consigne de soutien d'étiage est passée à 12 m³/s depuis le 19 septembre. Une réévaluation est prévue pour le lundi 02 octobre en vue de sa mise en application à partir du mardi 03 octobre à 00h.

Pour la première fois de la saison, un des niveaux des retenues nécessaires au soutien d'étiage est passé en-dessus des cotes touristiques. Il s'agit de la retenue de Maury sur la Selves (12).

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

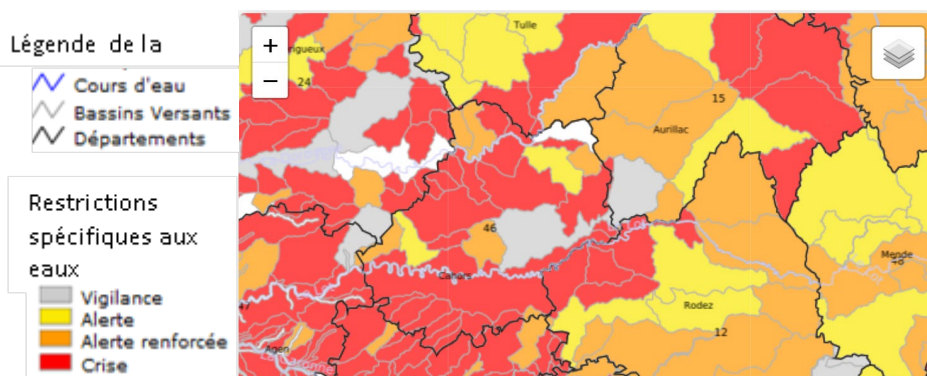
RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	28 septembre 2023	741,49	+15,49	+9,17
Sarrans	630	28 septembre 2023	639,40	+9,40	-1,33
Maury	583,5	28 septembre 2023	583,16	-0,34	-1,67
Castelnau	410,5	28 septembre 2023	411,16	+0,66	+0,25



Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau

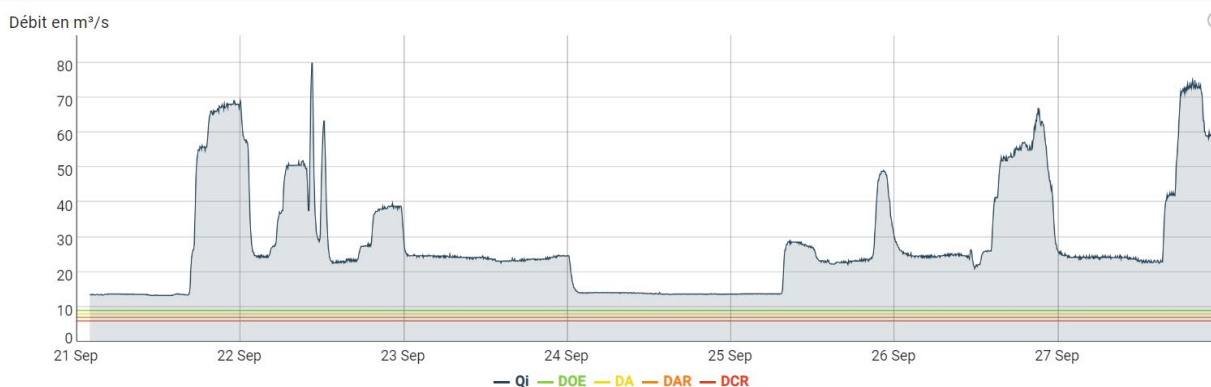
Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 28 septembre 2023

Lien du site internet Propluvia : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/voir-carte>



Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot aux stations d'Entraygues, de Faycelles et Cahors du 22 au 27 sept. 2023

L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère s'est caractérisée par 2 périodes préférentielles d'activité. 6 périodes de production ont été constatées avec des durée et intensité variables.

Il est rappelé que, du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.

Le département du Lot-et-Garonne a abaissé la ligne d'eau du bief des Ondes depuis le 20 septembre. Les travaux débuteront en octobre.

Dans le Lot, la mise en chômage des écluses sur la section SOTURAC-ALBAS et LUZECH-LARNAGOL sera effective à compter du 1^{er} octobre prochain

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain.



Prochain bulletin : jeudi 05 octobre 2023

Raphaël ROY, chargé de mission Qualité et Milieux Aquatiques
r.roy@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com

05 65 53 66 53 ou 06 08 05 05 76

Précisions & glossaire :

▪ La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2023 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le samedi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMLB envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

ETP (Evapotranspiration) ou potentiel d'évaporation d'un sol est défini comme la quantité d'évaporation qui pourrait se produire en cas d'approvisionnement en eau suffisant. La surface, les températures de l'air, l'ensoleillement et le vent influencent tous le phénomène.

▪ Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>